

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 janvier 2014

Présents : PERIE Jacques, POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, POUGET Rachel, TAMAGNONE Serge, DEILHES Michèle, ROBERTIES Sébastien

excusé : LONGUET Bernard

absents:PEREIRA Olivier,CAZES Vincent

- 1- **Mr le Maire propose de faire un prêt relais** de 2 ans pour une somme de 69 000 € correspondant à la TVA des travaux de l'école. Le Crédit Agricole fait une offre à 3,3 % qui est acceptée. Une délibération est prise dans ce sens.
- 2- **La communauté doit verser 14 000 € pour la participation aux frais d'école.** La demande est reformulée auprès de la nouvelle communauté du Quercy Blanc. Ceci est purement fonctionnel avec le changement de communauté.
- 3- **Le point est fait sur les travaux de l'école** qui avancent normalement
- 4- **Rythmes scolaires :** Claude Pouget propose de convoquer enseignants, parents et associations pour information et prévoir l'organisation pour la rentrée de septembre.

Mr le maire propose une dernière séance du conseil pour le 27 février

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 février 2014

Présents : PERIE Jacques, POUGET Claude, TEULIERES Monique,
GIRMA Alain, LONGUET Bernard, POUGET Rachel, TAMAGNONE Serge,
DEILHES Michèle, ROBERTIES Sébastien

excusé : PEREIRA Olivier

absents: CAZES Vincent

1- travaux école :des aménagements seront nécessaires dans
l'ancien bâtiment et voirie (ralentisseurs). L'estimation
est de 37000 €

Une subvention de 4000 € auprès de Mme la Député est
demandée

2-Mr le Maire présente le compte administratif

Il est voté avec 8 voix pour

Pour son dernier conseil, Mr Maire salue le travail
effectué ensemble durant ces 6 années

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 03 avril 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, GISBERT Benoît, LABATTUT Bernadette, MOURGUES Sébastien, REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONE Serge

1- Adoption du Compte rendu de la réunion du 29 mars 2014

2- Attribution des délégations aux adjoints :

TEULIERES Monique : Finances/budget, Communication, Personnel municipal

Aide sociale, personne en difficultés, Relations avec les associations

GIRMA Alain : Bâtiments, voirie

TREZIERES Rachel : Affaires Scolaires, Urbanisme/PLU

3- Désignation des conseillers communautaires (voir annexe 1)

Rappel : Depuis la constitution de la nouvelle Communauté des Communes du Quercy Blanc, il y a 44 conseillers communautaires, St Paul en a 3.

Les Conseillers Communautaires d'une commune de moins de 1000 habitants sont désignés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal (voir annexe 2)

Monsieur Alain Girma, Deuxième adjoint, démissionne de son poste de Conseiller Communautaire. C'est donc Madame Trézières Rachel qui devient la troisième conseillère communautaire.

4- Composition des commissions municipales et désignation des délégués aux différents syndicats auxquels adhère la commune(voir annexe 1)

Rappel : Rôle des commissions

Le conseil municipal fixe le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission et désigne ceux qui y siégeront

Les commissions peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au Conseil municipal.

Chaque conseiller aura la faculté d'assister, en sa qualité d'auditeur, aux travaux de toute commission autre que celle dont il est membre.

La commission se réunit sur convocation du maire ou du vice-président. Il est toutefois tenu de réunir la commission à la demande de la majorité de ses membres.

Les séances des commissions ne sont pas publiques, sauf décision contraire prise à la majorité des membres présents.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Elles statuent à la majorité des membres présents.

Elles élaborent un rapport sur les affaires étudiées. Ce rapport est communiqué à l'ensemble des membres du conseil.

Deux propositions de membres extérieurs :

Monsieur PERIE Jacques pour la commission bâtiments jusqu'à la fin de la construction des nouvelles classes.

Monsieur TEULIERES Gabriel pour la commission Communication. C'est Monsieur Teulières qui pour l'instant gère le site internet et de nouvelles règles doivent être fixées.

5- Fixation de la rémunération des maires et des Adjointes :

Le maire percevra 12,40% de l'indice brut 1015, soit 471, 38 € par mois ce qui correspond à 25% de l'indemnité maximum prévue par la loi.

Les adjoints percevront 5.77 % de l'indice brut , soit 219.53 € brut par mois.

6- Questions diverses

Chemin de Laval :

2 visites sur le site avec Monsieur SERIS Daniel du Conseil Général et Monsieur LECLERC de la DDT ont permis les conclusions suivantes :

Pour les arbres qui pourraient être dangereux, le maire et la commission voirie vont s'entretenir avec les propriétaires riverains pour déterminer l'assiette du chemin et vérifier à qui sont ces arbres (propriétaires ou commune). Les arbres jugés dangereux devront être abattus.

Etat du chemin : Des travaux ont déjà été réalisés en 2012 et 2013. La suite des travaux a été demandée pour 2014. Il faut maintenant que la Communauté des Communes entérine cette demande prioritaire.

Permanence des élus : les lundis de 17h. à 18h.30

Commissions	
Délégués Conseil Communautaire	POUGET Claude TEULIERES Monique TREZIERES Rachel
Finances/budget	TEULIERES Monique , TREZIERES Rachel, GIRMA Alain, CARLES Eric, RINGOOT Marie Claude
Affaires scolaires Relations avec l'équipe éducative, Conseil d'école Rythmes scolaires/garderie/Alsh	TREZIERES Rachel , FAISANT Michelle, MOURGUES Sébastien, TEULIERES Monique, LABATTUT Bernadette
Bâtiments Fin des travaux école Etat des lieux du patrimoine Plan de rénovation	GIRMA Alain , MOURGUES Sébastien, ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONNE Serge, PERIE Jacques
Communication, Informations, gazette, site internet Cahier d'observations et de suggestions	TEULIERES Monique , LABATTUT Bernadette, CLARY Josette, DEILHES Michèle, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît, TEULIERES Gabriel
Urbanisme, PLU : évaluation de l'existant Modifications éventuelles	TREZIERES Rachel , ROBERTIES Sébastien, RINGOOT Marie Claude
Voirie , entretien voirie communale en relations avec la Communauté des communes Nom des rues Sécurisation entrée du village	GIRMA Alain , ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONNE Serge, CARLES Eric, GISBERT Benoît, RINGOOT Marie Claude, REGEASSE Dominique
Personnel municipal Aide sociale, personne en difficultés	TEULIERES Monique , FAISANT Michelle, CLARY Josette
Environnement : Diagnostic thermique des bâtiments économie d'énergie (éclairage public, chauffage) Ordures ménagères	POUGET Claude, MOURGUES Sébastien, Faisant Michelle, LABATTUT Bernadette
Relations avec les associations , sport et culture	TEULIERES Monique , DEILHES Michèle, CLARY Josette, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît
Syndicats auxquels adhère la commune	
SYDED	Titulaires : FAISANT Michelle, LABATTUT Bernadette Suppléants : REGEASSE Dominique, POUGET Claude
FDEL Fédération Départementale d'Electricité du Lot	Titulaires : POUGET Claude, ROBERTIES Sébastien Suppléants : TEULIERES Monique, TAMAGNONNE Serge
Syndicat AEP assainissement du Quercy Blanc Syndicat adduction d'eau du Quercy Blanc	Titulaires : POUGET Claude, ROBERTIES Sébastien Suppléant : CARLES Eric,
Syndicat protection animale	Titulaire : CLARY Josette, Suppléant : GISBERT Benoît
Syndicat des cours d'eau	Titulaires : GIRMA Alain, Carles Eric Suppléants : TAMAGNONNE Serge, POUGET Claude
Délégué AGEDI	POUGET Claude

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

N°	FONCTION	NOM - PRENOM	ADRESSE
1	Maire	POUGET Claude	Sermiac , 46170 St Paul de Loubressac
2	1er Adjoint	TEULIERES Monique	St Etienne, 46170 St Paul de Loubressac
3	2ème Adjoint	GIRMA Alain	Le Bourg, 46170 St Paul de Loubressac
4	3ème Adjoint	TREZIERES Rachel	Sermiac, 46170 St Paul de Loubressac
5	C.M	TAMAGNONE Serge	Prouysse, St Etienne, 46170 St Paul de Loubressac
6	C.M	GISBERT Benoît	St Etienne, 46170 St Paul de Loubressac
7	C.M	ROBERTIES Sébastien	Laboufie, 46170 St Paul de Loubressac
8	C.M	FAISANT Michelle	Combel Del Flot, 46170 St Paul de Loubressac
9	C.M	CLARY Josette Tél	Les Pièces Grandes, 46170 St Paul de Loubressac
10	C.M	MOURGUES Sébastien	Merlianes, 46170 St Paul de Loubressac
11	C.M	REGASSE Dominique	Les pieces Grandes, 46170 St Paul de Loubressac
12	C.M	DEILHES Michèle	Le Mas, 46170 St Paul de Loubressac
13	C.M	CARLES Eric	Arbussac, 46170 St Paul de Loubressac
14	C.M	LABATTUT Bernadette	Plaine de L'Ile, 46170 St Paul de Loubressac
15	C.M	RINGOOT Marie-Claude	St Barthélémy, 46170 St Paul de Loubressac

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 avril 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, GISBERT Benoît, LABATTUT Bernadette, MOURGUES Sébastien, REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONE Serge

1 Présentation du budget et du tableau des taxes.

Suite à la réunion de la commission finances, Mr Le maire a présenté le budget.

Le budget s'équilibre sans augmentation des taux pour les 4 taxes locales d'imposition. La commune supporte un endettement maîtrisé (voir annexe 1 les différents emprunts en cours).

Le budget primitif communal s'équilibre ainsi :

Fonctionnement

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	303 577.00	241 692.00
Résultat de fonctionnement reporté		61 885.00
Total	303 577.00	303 577.00

Investissement

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	68 645.00	84 695.00
Reste à réaliser de l'exercice précédent	352 925.00	189 730.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		147 145.00
Total	421 570.00	421 570.00

Total Budget	725 147.00	725 147.00
--------------	------------	------------

Pour la section d'investissement, le Conseil Municipal a prévu en plus de la fin des travaux de l'école:

Dépenses :

Mobilier pour la cantine	7300 €
Mobilier mairie et équipement informatique	2000 €
Sécurisation entrée du village	30 000 €
Travaux sur éclairage public	12 500 €
Réparation cloches de l'église de St Paul	1900 €
Total	53 700 €

Le budget primitif 2014 est consultable dans son ensemble à la mairie aux heures d'ouverture.

Délibérations

VOTE DES TAXES LOCALES D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- CONSIDERANT les bases d'imposition prévisionnelles pour 2014 indiquées sur l'état communiquées par les Services de l'Etat ;
- DECIDE d'appliquer les taux suivants :

	Taux 2013	Taux 2014
TAXE d'HABITATION	5.55	5.55
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	2.72	2.72
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	54.58	54.58
CFE	8.97	8.97

VOTE DU BUDGET 2014 –

Le Conseil municipal, à l'unanimité vote le budget 2014 de la Commune qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : équilibré en dépenses et recettes à 303 577€.

Section d'investissement : équilibré en dépenses et recettes à 421 570 €

2 site internet et gazette

Compte rendu de la commission :

Site internet :

Pour l'instant le site www.saintpaul46.fr appartient à un particulier qui en est aussi l'administrateur.

La commune a un nom de domaine auprès de NET 15 : www.stpauldeloubressac.fr

Plusieurs solutions sont possibles pour la suite :

- Conserver le site actuel et signer une convention avec le propriétaire.
- Créer un site nouveau

Deux établissements fournissent un hébergement pour des communes lotoises CDG46 et AGEDI société avec laquelle la commune est déjà liée pour la dématérialisation.

Dans ce cas là le coût varie de 500 à 1000 € la première année puis de 200 à 400 € les années suivantes.

Il existe d'autres sociétés qui paraissent moins chères pour l'hébergement du site.

Le Conseil Municipal demande à la commission de poursuivre le travail avant de prendre une décision.

Gazette :

Afin de réduire le nombre de pages une nouvelle présentation sera travaillée. Les articles et photos devront être envoyés par courriel **en pages jointes**.

3 Travaux sur le réseau électrique à La Bouffie :

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal des travaux qui seront réalisés sur la ligne électrique 46287P0002 à La Bouffie : remplacement Cabine, dépose d'une partie de la ligne et construction d'une nouvelle ligne.

4 Commission communale des impôts

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires (communes de 2 000 habitants ou moins).

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Aussi convient-il, à la suite des récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs .

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par L'administration Générale des Impôts sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Cette liste sera établie par Mr Le maire et les adjoints et présentée au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Vote de la délibération au prochain Conseil Municipal.

5 Syndicat départemental d'Ingénierie du Lot

Monsieur Le Maire informe que le Conseil Général du Lot a décidé de créer le Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot, alternative à la suppression de l'ingénierie publique de l'état.

Du simple conseil à l'expertise d'un problème particulier, en passant par le suivi de travaux simples ou l'accompagnement complet sur une opération plus complexe, le syndicat apporte son aide au travers de cinq modes d'intervention possibles :

Le forfait conseil,

Les expertises ponctuelles,

l'assistance à la réalisation d'opérations de taille restreinte,

la conduite d'opérations de taille importante,

la définition d'une programmation

Monsieur Le Maire propose d'adhérer à ce syndicat : 1€ par habitant.

Vote de la délibération au prochain Conseil Municipal.

6 Rythmes scolaires

La réforme sur les rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée de septembre 2014.

Pour assurer l'encadrement des activités la commune devra recruter deux personnes pour 7h par semaine.

De plus afin d'assurer une surveillance adaptée au nombre d'enfants qui fréquentent la garderie le matin avant la classe et le soir après la classe, une personne supplémentaire est nécessaire de 8h à 9h et de 16h30 à 17h30.

Le coût de ces 2 mesures s'élèvera à plus de 10 000 € par an.

7 Délibération pour attribution indemnités au percepteur : votée à l'unanimité

8 Cérémonie du 8 mai

Le Conseil Municipal invite la population le jeudi 8 mai 2014 à 11h30 , Place de la mairie pour un dépôt de gerbe suivi du verre de l'amitié.

EMPRUNTS en cours

	école 2006				Façade école 2005				palulos école St Etienne 1999				
	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	
2014	7162	791.23	250.67	1041.9	10582.03	1364.38	359.79	1724.17	1836.68	1836.68	62.45	1899.13	2014
2015	6370.77	818.92	222.98	1041.9	9217.65	1410.77	313.4	1724.17					2015
2016	5551.85	847.59	194.31	1041.9	7806.88	1458.74	265.43	1724.17					2016
2017	4704.26	877.25	164.65	1041.9	6348.14	1508.33	215.84	1724.17					2017
2018	3827.01	907.95	133.95	1041.9	4839.81	1559.62	164.55	1724.17					2018
2019	2919.06	939.73	102.17	1041.9	3280.19	1612.64	111.53	1724.17					2019
2020	1979.33	972.62	69.28	1041.9	1667.55	1667.55	56.7	1724.25					2020
2021	1006.71	1006.71	35.23	1041.94									2021
2022													2022
2023													2023
2024													2024
2025													2025
2026													2026
2027													2027

	église et stade 2009				Pôle éducatif 2012				Prêt relais TVA 2014				total				
	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	capital dû	capital remboursé	intérêt + frais	échéance	
2014	16269.47	2539.24	685.08	3224.32	142 480	7816.04	5628	13444.04	69000		2021.73	2021.73	247 330.18	14 347.57	8 980.72	23 355.29	2014
2015	13077.59	2654.66	569.66	3224.32	134 664.92	8124.78	5319.26	13444.04	69000		2295.64	2295.64	232 331	13 009.13	8 520.94	21 730.07	2015
2016	11075.57	2775.34	448.98	3224.32	126540.14	8445.7	4998.34	13444.04	69000	69000	573.91	69573.91	219 974.44	82 527.37	6 480.97	89 008.34	2016
2017	8300.23	2901.49	322.83	3224.32	118 094.44	8779.31	4664.73	13444.04					137 442.07	14 066.38	5 368.05	19 434.43	2017
2018	5398.74	3033.37	190.95	3224.32	109 315.13	9126.09	4317.95	13444.04					123 381	14 627.03	4 807.40	19 434.43	2018
2019	2365.37	2365.37	53.06	2418.43	100,189,04	9486.57	3957.47	13444.04					108 753.66	14 404.31	4 224.23	18 628.54	2019
2020					90 702.47	9861.29	3852.75	13444.04					94 349.35	12 501.46	3 978.73	16 210.19	2020
2021					80 841.18	10250.81	3193.23	13444.04					81 847.90	11 257.52	3 228.46	14 485.98	2021
2022					70 590.37	10655.72	2788.32	13444.04					70 590.37	10 655.72	2 788.32	13 444.04	2022
2023					59 934.65	11076.62	2367.42	13444.04					59 934.65	11 076.62	2 367.42	13 444.04	2023
2024					48 858.03	11514.15	1929.89	13444.04					48 858.03	11 514.15	1 929.89	13 444.04	2024
2025					37 343.88	11968.96	1475.08	13444.04					37 343.88	11 968.96	1 475.08	13 444.04	2025
2026					25 374.92	12441.73	1002.31	13444.04					25 374.92	12 441.73	1 002.31	13 444.04	2026
2027					12 933.19	12933.19	510.86	13444.05					12 933.19	12 933.19	510.86	13 444.05	2027

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 mai 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, GISBERT Benoît, LABATTUT Bernadette, , REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONE Serge

Excusé : MOURGUES Sébastien

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 30 avril 2014.

2) Délibérations votées à l'unanimité :

- Délégations consenties au maire par le Conseil Municipal,
- Délégation au maire de la compétence relative aux marchés publics à procédure adaptée,
- Adhésion au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot,
- Commission des impôts : propositions aux services fiscaux.

Le texte de ces délibérations est disponible à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

3) Compte rendu réunion Scot, 15 mai 2014, Castelnau Montratier : SCOT

Pierre Caparroy, directeur du Pays de Cahors et du Sud du Lot, et Denis Leddet du cabinet Citadia en charge de l'étude, ont présenté aux élus communautaires ce document d'urbanisme, véritable outil de planification, visant à fixer les grandes orientations de l'aménagement du territoire et de les mettre en cohérence.

Cette démarche permettra de préparer l'avenir, avec la mise en place dès 2015 d'un nouveau mode d'organisation basé sur le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural), syndicat mixte destiné à remplacer le Pays et le Scot, un passage obligé pour les financements. Denis Leddet a présenté la démarche du Scot et le résultat de l'ensemble des études réalisées en 2013 par le cabinet Citadia.

Les tendances observées font état d'un vieillissement de la population, d'une augmentation préoccupante des logements vacants dans les centre-bourgs, ainsi qu'une forte polarisation des emplois et du commerce centralisés dans la vallée du Lot et les zones urbaines.

L'étalement de l'habitat et l'occupation de l'espace exercent une forte pression sur les terres agricoles et les espaces naturels, avec des conséquences environnementales notables, aggravées par les déplacements en voiture. La gestion des eaux usées et l'alimentation en eau potable doivent être améliorées, le sous-sol karstique du Lot étant très vulnérable.

Les élus ont pointé du doigt le besoin en eau dans le Quercy blanc. La discussion a surtout porté sur le problème de l'habitat, les orientations du Scot étant appliquées à travers les PLU des communes qui le composent. Denis Leddet a détaillé les enjeux auxquels le Scot devra répondre :

maîtrise de l'occupation des espaces, maintien de la qualité du cadre de vie, innovation sociale et mise en place d'une nouvelle politique de l'habitat, maillage et organisation de l'économie locale, meilleure prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservation de l'agriculture, gestion des énergies.

116 communes regroupées

Le syndicat mixte du Scot de Cahors et du Sud du Lot regroupe 116 communes et 81 409 habitants (population DGF 2012). Quatre EPCI et quatre communes délimitent son périmètre. Il s'agit de la communauté d'agglomération du Grand Cahors, des communautés de communes du Quercy blanc, du Pays de Lalbenque, de la Vallée du Lot et du Vignoble, et de quatre communes, Nadillac, Cras, Saint-Martin et Saint-Cernin. L'objectif du Scot est d'avoir une vision globale, de mesurer les interactions entre les choix, et de mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles.

3) Compte rendu de la réunion « Natura 2000 » le 13 mai 2015

Lors de la réunion à Lalbenque, une animatrice de Natura 2000 et une représentante du Conseil Général du Lot ont présenté le programme de la reconquête des espaces embroussaillés afin de prévenir le risque d'incendie et préserver une mosaïque de milieux riches en biodiversité. Cette démarche doit être soutenue par les élus locaux et s'appuyer sur la mobilisation des propriétaires fonciers.

Le territoire de la commune de St Paul a une zone de 125 ha pouvant entrer dans ce programme.

4) Chemin de Laval

Suite à la visite de Monsieur Larrénie Hervé, exploitant forestier, le Conseil Municipal décide de lui confier la coupe des peupliers appartenant à la commune et situés en bordure de ce chemin. Le maire prendra contact avec les riverains (rive droite du ruisseau) afin de leur proposer la coupe des arbres de leur propriété le long de ce ruisseau.

5) Chemin de Merliannes

Le maire a pris contact avec les services de la DDT et des propriétaires des parcelles situées en bordure de ce chemin et dans la zone AU du PLU afin d'étudier la mise en place d'un PUP (Projet Urbain Partenarial). Si ce projet aboutit, les terrains pourront être constructibles.

6) Organisation des élections des représentants au parlement européen : le 25 mai 2014

8h => 10 H : Monique Teulières Claude Pouget, Alain Girma,

10h => 12h : Rachel Trézières, Sébastien Roberties, Dominique Régeasse,

12h => 14h : Michelle Deilhes, Michelle Faisan, Bernadette Labattut

14h => 16h : , Josette Clary, Eric Carles , Serge Tamagnonne

16h => 18h : Sébastien Mourgues, Marie Claude Ringoot, Benoît Gisbert,

7) jeudi 5 juin réunion commission communication pour la préparation de la gazette

8) Poste et rythmes scolaires

Madame Périé Dominique va faire valoir ses droits à la retraite,

La mise en place des rythmes scolaires et le nombre d'élèves présents à la garderie du matin et du soir va nécessiter l'embauche d'une personne pour 3h par jour les jours de classe,

En conséquence la municipalité va proposer un poste en CDD pour une période de 6 mois couvrant ses 2 temps partiels . (CDD car une employée titulaire pour la garderie et la surveillance de la cantine est en congé parental jusqu'au 14 janvier).

Monsieur le Maire est chargé de prendre contact avec le Centre de gestion et Pôle Emploi pour la parution de l'annonce.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 juillet 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, GISBERT Benoît, LABATTUT Bernadette, , REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, ROBERTIES Sébastien, TAMAGNONE Serge, MOURGUES Sébastien

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 22 mai 2014.

2) Délibérations travaux supplémentaires du pôle éducatif

Les travaux supplémentaires suivants sont à prévoir :

Test d'étanchéité à l'air : 552€

Fourniture et pose d'un tapis à l'entrée : 216€

Réalisation d'un réseau pluvial : 3000 €

3) Rythmes scolaires

Les municipalités ont décidé que cette réforme sera mise en application à la rentrée 2014 pour le RPI St Paul, Flagnac.

La durée des apprentissages scolaires sera de 24h par semaine comme actuellement,

Les 24h sont réparties en 9 demi-journées incluant le mercredi matin,

Les municipalités organiseront des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complément avec lui. Au total 3h par semaine (en principe : 45 min par jour, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h 45 à 16h30). Ces activités ne seront pas obligatoires pour les enfants. Le ramassage scolaire et les garderies du matin et du soir fonctionneront comme actuellement. (7h30 =>9h et 16h30 => 18h30) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le Mercredi, ramassage et garderie du matin comme les autres jours. Il n'y aura pas de service cantine, le ramassage scolaire fonctionnera pour ramener les élèves chez eux après la classe. Cependant, pour les enfants inscrits à L'alsh de Castelnaud, un service de transport devrait être organisé. Les enfants pourront prendre leur repas à l'arrivée à Castelnaud. Une participation pour ce transport pourrait être demandé.

A St Paul, ce seront deux employées communales diplômées qui assureront ce service supplémentaire. Le coût pour la municipalité est estimé à 10 000€ par an. La première année, une aide de 50 € par enfant sera allouée par les services de l'Etat.

4)Emploi Agence Postale

Madame Perié prenant sa retraite une personne doit être recrutée pour lui succéder. Ce poste d'agent administratif (15h/semaine) sera couplé avec le poste d'agent d'animation (garderie et rythmes scolaires : 3h/semaine). Cette personne sera recrutée pour un an avec un contrat aidé. Il y a 8 candidats.

5) Urbanisme environnement

Dans le programme Lot Habitat, l'ANAH peut apporter des aides substantielles aux ménages qui entreprennent des travaux pour l'amélioration de leur habitat. Des permanences financées par la Communauté des Communes du Quercy Blanc seront organisées à Castelnau et Montcuq.

5)Travaux voirie qui seront réalisés en 2014

Chemin de Laval (après la coupe des arbres) : 6968.60 €

Chemin des mesures : 3273.36€

Chemin de Pech Carla : 1428.92€

Chemin Le Beurre : 1785 €

Chemin des Ponces : 1138.56 €

Point A Temps : 2846.40 €

Soit un total de 17 438 €

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 juillet 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, TAMAGNONE Serge, MOURGUES Sébastien,

Excusé : ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette, GISBERT Benoît,

1) Ecole :

Le crépi sera fini début Août, les abords et les raccordements suivront.

Samedi 30 /08, les conseillers et les parents volontaires seront conviés pour le déménagement des classes.

2) Délibération votée à l'unanimité :

- FDEL : travaux d'amélioration pour l'entrée du village (enfouissement ligne, nouveaux luminaires) et travaux dans la cour de la mairie pour un montant de 12 500€ TTC.

3) Compte rendu réunions

Communauté des Communes : de nombreux problèmes de mal façons existent à la piscine de Castelnau, un avocat va être sollicité pour entreprendre les démarches auprès des entr reprises ayant réalisé les travaux.

ANAH :

8 permanences à Montcuq et 8 à Castelnau seront tenues pour recevoir les personnes qui désirent faire des travaux pour l'amélioration des habitations.

4) Agent administratif et agent d'animation

Après examen des candidatures c'est Madame Gramond qui a été choisie pour succéder à Madame Dominique Périé et pour travailler à l'école : rythmes scolaires et garderie.

Monsieur le Maire est chargé de prendre contact avec le Centre de gestion et Pôle Emploi pour la parution de l'annonce.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 septembre 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, Marie Claude, TAMAGNONE Serge, MOURGUES Sébastien, GISBERT Benoît,

Excusé : ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette, RINGOOT Marie Claude

1) Délibérations votée à l'unanimité :

- Demande subvention au titre de la répartition 2014 des amendes de police.
- Convention d'exploitation du service de transports avec l'entreprise Raynal pour le transports des enfants des écoles du RPI à l'Alsh de Castelnau le mercredi midi après la classe.

2) Foyer Rural

Après discussion, il a été convenu ce qui suit :

La mairie de St Paul, dans un souci de favoriser et de développer la culture et les pratiques sportives souhaiterait louer la salle des fêtes à titre gracieux pour les associations culturelles et sportives de St Paul quand elles permettent aux habitants de pratiquer ces activités sus citées.

Ces associations devront présenter une assurance responsabilité sportive pour l'occupation des locaux.

Monsieur Le maire est mandaté pour solliciter le président du Foyer rural pour une révision de la convention liant L'association Foyer Rural et la municipalité.

.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 octobre 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, Marie Claude, TAMAGNONE Serge, MOURGUES Sébastien, RINGOOT Marie Claude, ROBERTIES Sébastien

Excusé : LABATTUT Bernadette, GISBERT Benoît,

1) Délibérations votée à l'unanimité :

- Participation de la Communauté des Communes du Quercy Blanc aux frais de fonctionnement des Ecoles.
- Autorisation donnée au Maire pour signer la convention avec la commune de Flaugnac pour partager les frais de fonctionnement occasionnés par la mise en place des rythmes scolaires (transport alsh le mercredi et achat de fournitures)
- Signature d'un avenant au contrat CDI de l'Agent technique : augmentation du nombre d'heures pour entretien des nouvelles classes.

2) Travaux

Chemin de Laval : Les arbres ont été abattus et les troncs enlevés. La plupart des riverains ont nettoyé les abords du ruisseau en entassant les branchages. Le conseil municipal va organiser une journée pour finir le nettoyage.

Les travaux prévus pour la réfection du chemin par les services techniques de la Communauté des Communes ne seront entrepris cette année que si le temps le permet. S'ils ne sont réalisés, ils seront reportés en 2015.

Ecole : l'entreprise qui réalise l'enduit doit colmater les fissures et passer 2 couches de badigeon à la chaux.

Carrelage: l'agent technique a signalé des difficultés pour laver le carrelage. Avant d'envisager un traitement pour imperméabiliser le sol, rendez vous sera pris avec l'architecte et l'entreprise ayant réalisée les travaux.

Suite à la mise en fonction de la ventilation double flux nous avons constaté avec les enseignants que le niveau sonore était bien trop élevé. Mr Burzio l'architecte a pris contact avec l'entreprise Pisonnero pour qu'il trouve une solution à ce problème.

Entrée du village : Une dotaton au titre des amendes de police nous a été octroyée pour la sécurisation de l'entrée du village. Une réunion de chantier est prévue le lundi 6 octobre avec le service d'ingénierie du Conseil Général . Ces travaux seront réalisée en 2015.

Clocher de l'église de St Paul : la foudre a endommagé le clocher de l'église. L'entreprise Garde a réparé le toit.

La foudre a également endommagé le circuit électrique alimentant les moteurs des cloches. Tout le circuit depuis la sacristie jusqu'aux cloches doit être changé. Des devis ont été demandés, ensuite nous les transmettrons à l'assurance avant réalisation des travaux.

Chemin de Linon : Des riverains sollicitent la mise en place d'un panneau de restriction de la circulation car beaucoup de véhicules empruntent ce chemin. La commission voirie se rendra sur place et étudiera la faisabilité de cette demande.

3) Questions diverses :

Illuminations de Noël : seul l'arbre devant la mairie sera illuminé.

Action possible : Il sera demandé une participation aux enfants des écoles pour réaliser des décorations. Des sapins seraient alors placés devant des maisons et décorés.

Haie du cimetière de Saint Etienne à tailler.

Foyer rural : la convention liant le Foyer Rural à la mairie va être réécrite. Participeront à la rédaction de cette convention : Claude Pouget, Dominique Régeasse, Josette Clary, Marie Claude Ringoot, Monique Teulière.

Défibrillateur : Etude doit être entreprise pour l'éventuel achat d'un défibrillateur.

Question : où le placer ? au stade ? à la salle des fêtes ?

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 novembre 2014

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, Marie Claude RINGOOT, MOURGUES Sébastien, ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette, GISBERT Benoît,

Excusé : TAMAGNONE Serge,

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 2 octobre.

Délibérations votées à l'unanimité :

- **Délégation de compétence Eclairage public à la Fédération d'énergie du Lot.**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 22/10/2012, la commune de St Paul a adhéré au principe du transfert de sa compétence Eclairage Public à la fédération d'Energies du Lot. Le recensement du patrimoine d'éclairage public, a été réalisé. La participation de la commune à cet inventaire s'élève à 232€ pour un coût total de 2 222€ réglés par la FDEL.

La mise en place concrète du service est conditionnée par une seconde délibération. Cette commande portera sur la durée totale du marché qui devrait se terminer au cours du dernier trimestre 2018.

Cette délégation de compétence permettra d'obtenir outre l'entretien du matériel et réseau d'éclairage public, des subventions de 35 à 45 % pour les travaux courants ou exceptionnels d'investissement.

- **Loyer école de St Etienne**

Le loyer de l'appartement de l'école de St Etienne est révisable tous les ans au 1 janvier en fonction de l'indice de référence des loyers. Il passera de 386,02€ à 388,22€, soit une augmentation de 0,57%.

- **Délibération modificative suite au sinistre « foudre »**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
023	Virement à la section d'investissement		6750.00
61522	Entretien bâtiments		-1403.00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5347.00	
TOTAL :		5347.00	5347.00
INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
21318 - 55	Autres bâtiments publics		4810.00
2313 - 55	Constructions		1940.00
021 - 00	Virement section fonction.	6750.00	
TOTAL :		6750.00	6750.00
TOTAL :		12097.00	12097.00

SIPA (Syndicat Intercommunal de protection Animale)

Le Comité Syndical du SIPA a délibéré et adopté la modification des statuts qui va permettre entre autre, par délégation au Grand Cahors, la construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir la fourrière animale.

La commune de St Paul est adhérente à ce syndicat et a payé en 2014 une cotisation de 1400 €.

Du fait de la construction des nouveaux locaux. , la cotisation devrait augmenter, de 2.50€ par habitant, elle passerait à 3€. Nos délégués syndicaux seront présents à la réunion du 17 novembre qui fixera ces nouveaux tarifs.

Rappel : toute commune doit posséder un local fourrière pour les animaux errants, ce qui explique notre adhésion à ce syndicat.

Convention Foyer Rural

Une commission composée de membres du Conseil municipal et de l'Association Foyer Rural s'est réunie le vendredi 7 novembre. Une ébauche de convention a été écrite, il reste quelques points à clarifier : ménage de la salle le vendredi après les activités périscolaires (rythmes scolaires), location salle restauration scolaire....

Chemin de Laval :

Les arbres ont été abattus et les troncs enlevés. La plupart des riverains ont nettoyé les abords du ruisseau en entassant les branchages. Le conseil municipal a organisé une journée pour finir le nettoyage. Les travaux prévus pour la réfection du chemin par les services techniques de la Communauté des Communes ont été réalisés.

Ecole

Les branchements informatiques ont été réalisés par les Conseillers Municipaux : Mrs Régeasse et Mourgues.

Des lavabos vont être posés dans les classes.

Après quelques balbutiements le chauffage fonctionne.

Des devis sont demandés pour des gardes corps afin de remplacer les grillages qui ont été placés provisoirement.

L'inauguration devrait se faire au printemps 2015.

Entrée du village :

Afin de sécuriser l'entrée du village et les abords de l'école, des travaux devraient être réalisés en 2015 : petit parking, trottoir élargie pour les piétons, rétrécissement de la chaussée par 2 chicanes, pose de 3 lampadaires. Les devis sont demandés pour l'obtention d'aides, DETR en particulier.

Défibrillateur :

Le coût pour la pose d'un défibrillateur serait d'environ 2000€. Après discussion le CM aimerait qu'il soit positionné sur le bâtiment de la mairie. Le CM recherche les aides financières éventuelles.

Cimetières

Il semblerait très utile que des containers de tri soient placés dans les cimetières pour éviter des dépôts d'ordures sauvages.

SONO :

Devis demandé pour l'acquisition d'une sono portable avec micro, lecteur CD et prise pour ordinateur. Cet appareil servirait lors des cérémonies et animations diverses

(11 novembre, 8 mai, fêtes, ...)

Eoliennes

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de ne pas prendre position sur le projet de parc éolien sur les communes de Castelnau Montratier et Sauveterre.

Aides financières :

Une aide financière de 25 € a été octroyée pour 1 élève st Paulois scolarisé au collège privé de Lalbenque pour la participation à une classe de neige.